

## VII

### AFFAIRES PUBLIQUES

#### Le Service de Presse

Le Service de Presse est chargé des relations du ministère avec les représentants de la presse, de la radio et de la télévision, et il les aide à remplir leur mission d'information sur la politique extérieure du Canada et l'évolution des affaires internationales; il aide aussi le ministère à se tenir au courant des nouveaux événements qui peuvent se rapporter à son travail. Il donne des séances d'information à intervalles réguliers et répond aux demandes de renseignements de la presse sur d'importantes questions d'actualité internationale. Le Service facilite le travail des journalistes canadiens qui voyagent dans d'autres pays, y compris ceux qui accompagnent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ou des représentants du Gouvernement qui assistent à des conférences à l'étranger. Le Service s'occupe de la diffusion des communiqués de presse, des énoncés de politique et des textes de discours sur les affaires internationales; il aide à organiser des conférences de presse pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et pour les visiteurs de marque qui viennent à Ottawa.

Le Service de Presse tient les Canadiens en poste à l'étranger au courant des principaux événements survenus au Canada et des déclarations officielles du Gouvernement. Le Service envoie le texte anglais des énoncés de politique à 62 postes par télégramme et à 24 par courrier aérien. Le texte français en est expédié à 22 postes par télégramme et à six par courrier aérien. L'agence *Canadian Press* prépare en anglais un bulletin du soir des nouvelles canadiennes; Radio-Canada prépare un bulletin semblable en français; le tout atteint les postes par télégramme ou par courrier aérien. Le Service prête son concours aux postes à l'étranger dans leurs rapports avec la presse locale, notamment aux ambassades de Washington, New York, Londres et Paris, qui comptent des attachés de presse parmi leur personnel.

#### Direction de l'information

##### Services à l'extérieur du Canada

C'est à la Direction de l'information qu'il incombe en grande partie de projeter l'image du Canada à l'étranger. La Direction aide les postes à l'extérieur en leur fournissant une gamme étendue de services d'information et en les encourageant à profiter de toutes les occasions pour diffuser des renseignements sur le Canada. Par l'entremise du Comité interministériel de l'information à l'étranger, la Direction cherche aussi à coordonner les activités de tous les ministères gouvernementaux qui assurent ce service à l'étranger.